



Agression avec arme de categorie 6

Par **zabou2408**, le **30/06/2012** à **12:03**

Bonjour,

voila il y a 10 jours mon fils a eu un probleme verbal avec un enfant je suis partis voir cette enfant en lui disant de ne pas embeter mon fils , il l a tres mal pris . pendant 24 h il a chercher mon fils avec un poing americain pour lui taper dessus . un camarade nous a prevenu . le soir en rentrant chez nous nous avons trouver l enfant mon mari lui a dis qu il n avait pas interrait a taper notre fils avec son poing americain la les insultes ont fusé il a provoqué mon fils en lui disant je suis un fils de pute si je te nique pas toute de suite . j ai dis a mon fils, pour la memoire de ton grand pere defend toi . au bout de quelques seconde je suis rendu compte qu il essayait de mettre des coups de poing a mon fils avec son piong americain je me suis interposé et la il m a frapé avec son arme j ai eu un hematome avec une ouverture de 2 cm que j ai fait constaté je suis allé porter plainte , ils ont été convoqué 3 jours après et la mere a porté plainte contre moi pour avoir dis a mon fils de se defendre qu es que je risque pour avoir dis cette phrase merci pour vos reponses

Par **chris_idv**, le **04/07/2012** à **09:24**

Bonjour,

Vos propos peuvent éventuellement être utilisés par la partie adverse (plus exactement son avocat) pour confirmer qu'il y a eu provocation de votre part, mais cela ne justifiera en rien l'utilisation contre vous d'une arme de 6ème catégorie par un enfant (mineur ?)

Cordialement,